

La Rhénanie-du-Nord-Westphalie étend l'ordonnance de protection contre le coronavirus : Plus de spectateurs autorisés lors des événements sportifs

Des signaux clairs pour le sport amateur et populaire en Rhénanie-du-Nord-Westphalie / les Länder s'accordent sur des règles pour les spectateurs lors d'événements sportifs d'équipe à l'échelle nationale

Le gouvernement du Land annonce :

Le mardi 15 septembre 2020, le cabinet du Land a décidé de prolonger les ordonnances de protection contre le coronavirus jusqu'au 30 septembre 2020 inclus. Les changements concernent principalement le domaine du sport : ici, un plus grand nombre de spectateurs est à nouveau autorisé dans les installations sportives dans tous les domaines. En outre, compte tenu des défis particuliers que posent les compétitions d'équipes suscitant l'intérêt des supporters, les Länder se sont mis d'accord sur une approche commune de la question des spectateurs lors des manifestations sportives d'équipes nationales et donc aussi lors des matchs de Bundesliga. Pendant une période d'essai initiale de six semaines, les manifestations sportives d'équipe nationales pourront à nouveau se dérouler avec des spectateurs, à condition que des règles strictes d'hygiène et de protection contre les infections soient respectées.

Ministre-Président Armin Laschet : « Nous avons promis une décision claire sur les conditions-cadres pour les milliers de clubs sportifs de Rhénanie-du-Nord-Westphalie. Les événements sportifs se développent grâce au soutien de leurs supporters, à l'ambiance qui règne dans le public – cela vaut aussi bien pour les matchs de Bundesliga que pour les sports amateurs et populaires. C'est pourquoi nous avons cherché un échange avec le sport amateur et fait pression pour mettre au point une solution rapide et uniforme pour les événements sportifs nationaux dans le district. Aujourd'hui, nous mettons en œuvre ces deux éléments dans le droit applicable, apportant ainsi une autre pièce à la normalité responsable. Grâce à des concepts de protection contre les infections sûrs et à des limites de capacité, les clubs peuvent enfin remplir leurs installations sportives de vie à nouveau. Pour cela s'applique la formule suivante Les concepts d'hygiène, les mesures de protection et une approche prudente sont prioritaires. »

Ministre de la santé Karl-Josef Laumann : « Le sport a été mis à l'épreuve ces derniers mois. Tout le monde sait que le sport vit de ses spectateurs et de l'ambiance qui règne dans les stades. Cela a manqué douloureusement à beaucoup. C'est tout aussi clair : La protection contre les infections et donc la protection de la santé doivent avoir la plus haute priorité. C'est pourquoi nous envisageons maintenant avec prudence la réadmission d'un nombre limité de spectateurs. Toutefois, ce n'est que si l'on tient compte de la situation régionale en matière d'infection et si l'on veille à ce que des mesures spéciales d'hygiène et de prévention des infections soient prises. Ce sera certainement un nouveau défi pour toutes les parties concernées. Dans l'ensemble, nous avons très bien maîtrisé les défis jusqu'à présent. Et je suis

convaincu que nous pouvons réussir dans ce cas également, si chaque spectateur respecte les conditions spéciales sur place de manière disciplinée et responsable. »

Nouvelles règles pour les événements sportifs

À partir du 16 septembre 2020, plus de 300 spectateurs pourront à nouveau être présents lors d'événements sportifs ou de compétitions, à condition qu'un concept spécial d'hygiène et de protection contre les infections soit présenté. S'il y a plus de 1 000 spectateurs, une limite supérieure d'un tiers de la capacité de l'installation sportive s'applique, comme c'est le cas pour les autres événements. La règle relative au nombre de participants dans les sports sans contact a également été étendue en faveur des sports avec des équipes de taille exceptionnelle, de sorte que tous les joueurs requis par le sport en question peuvent désormais participer au jeu - même s'ils dépassent le nombre maximum de 30. Le gouvernement du Land met ainsi en œuvre ce qui a été décidé la semaine dernière lors d'un sommet conjoint avec les représentants des clubs et associations sportives. Des règlements spéciaux s'appliquent dans le cadre d'un essai pour les événements sportifs d'équipe nationaux.

Accord des Länder pour les événements sportifs d'équipe à l'échelle nationale

Les Länder se sont mis d'accord aujourd'hui sur les points clés suivants pour l'admission des spectateurs aux matchs de Bundesliga et autres compétitions sportives d'équipes nationales :

- dans le cadre d'une opération d'essai de six semaines, les concepts d'hygiène qui servent de base à l'admission des spectateurs lors d'événements sportifs nationaux doivent être testés.
- La situation actuelle de la pandémie est prise en compte. Par exemple, aucun spectateur ne sera admis aux événements si l'incidence sur 7 jours pour 100 000 habitants sur le lieu de l'événement est supérieure ou égale à 35 et si l'incidence de l'infection ne peut être clairement délimitée.
- La distance requise de 1,5 mètre doit être assurée en réduisant la taille maximale du public, en égalisant le flux de visiteurs à l'entrée et à la sortie et en interdisant le service et la consommation d'alcool.
- Il est obligatoire de porter une protection naso-buccale jusqu'à ce que vous preniez une position assise ou debout. Une ventilation adéquate des lieux doit être assurée.
- Le nombre de spectateurs autorisé est déterminé individuellement pour chaque lieu de retransmission. La capacité maximale autorisée pendant l'exploitation d'essai de six semaines est de 20 % de la capacité du stade ou de la salle pour plus de 1 000 spectateurs.

Les modifications de toutes les réglementations du Land de Rhénanie du Nord-Westphalie entreront en vigueur le mercredi 16 septembre 2020.

Les règlements correspondants seront mis à jour au cours de la journée pour www.land.nrw publié.

Ce communiqué de presse est également disponible sur Internet à l'adresse Internet du gouvernement du Land www.land.nrw

[Avis sur la protection des données concernant les réseaux sociaux](#)